

Les agentes et les agents de l'ATIH (Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation) sont en grève reconductible depuis mercredi 22 mars pour exiger le retrait du projet de réforme des retraites, et protester contre l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter cette réforme contre l'avis de la majorité des citoyens et du parlement.

Il s'agit d'une entrave grave à la vie démocratique qui aura des conséquences néfastes sur l'avenir du pays et des générations futures, non seulement à cause de la nature même de la réforme, mais plus encore à cause de l'autoritarisme du Président de la République.

L'ATIH est une agence sous tutelle du ministère de la santé et de la prévention. Elle joue un rôle central dans le recueil des données des établissements de santé à l'échelle nationale, notamment les données des séjours et leur valorisation (e-PMSI pour la T2A), et les indicateurs de qualité des soins en collaboration avec la Haute Autorité de Santé (Qualhas). Elle gère également un annuaire nommé Plage qui permet la connexion et l'identification sécurisées des acteurs du monde de la santé (établissements, ARS, institutions) à un nombre important de plateformes en ligne en rapport avec l'information hospitalière.

Contact : albans.demblocque@atih.sante.fr